



Evry-Courcouronnes, le 25 mars 2024

## **ESSONNE ENERGIES : 15 acteurs publics et privés s'engagent pour la création d'un opérateur dédié à l'accélération de la production d'énergies renouvelables en Essonne**

Le Département de l'Essonne a validé le 25 mars 2024 son entrée à l'actionnariat de la future SEM Essonne énergies. Cet opérateur de rang départemental dédié à la production d'énergie renouvelable sur le territoire était une mesure phare du plan Éco-ambition 91 adopté en 2023 et témoigne de l'engagement du Département en faveur d'un avenir plus durable et résilient.

La création de cet opérateur répond à un triple enjeu pour l'Essonne :

- **L'urgence climatique et la transition énergétique** : alors que l'objectif est d'atteindre 33 % d'énergie renouvelable dans le mix énergétique de la France d'ici 2030, le territoire essonnien se caractérise par une forte dépendance énergétique, notamment aux énergies fossiles. En 2019, la production d'énergie finale en Essonne s'élevait ainsi à 1 570 GWh, soit 6 % de sa consommation d'énergie finale (25 TWh soit 25 000 GWh).
- **La maîtrise publique de l'énergie** : alors que les collectivités comme les particuliers ont dû faire face à une forte volatilité du prix de l'énergie (en 2023, cela a représenté près de 15 millions € de dépenses supplémentaires), le développement de centrales de production locales et de modèles d'autoconsommation constitue des solutions opérationnelles pour mieux maîtriser les coûts. L'objectif est également d'accompagner l'offre privée parfois défaillante.
- **La mutualisation des moyens et des expertises** : cet opérateur à l'échelle départementale doit permettre une meilleure articulation des politiques d'énergies sur le territoire, avec un outil de dimension suffisante pour répondre aux enjeux d'une transition énergétique efficace.

**Essonne Énergies investira dans des projets de production d'énergie renouvelable**, principalement axés sur le solaire photovoltaïque, la géothermie et la méthanisation. Elle vise un portefeuille d'affaires d'environ 100 millions € sur 10 ans. Elle créera une puissance de 95 MWc d'ici 2030, contribuant ainsi à la réduction de notre empreinte carbone, et couvrira la consommation électrique de près de 22 000 foyers d'ici à 2030.

**En plus du Conseil départemental, Essonne énergies réunira 14 partenaires publics et privés**, garantissant une gestion efficace des projets, tout en favorisant l'implication de tous les acteurs locaux dans la transition énergétique. **Le Département en sera l'actionnaire majoritaire à hauteur de 34 %.**

« Je suis très fier du lancement d'Essonne Energies : un nouvel outil départemental qui va concrètement changer la vie des Essonnais. Aujourd'hui, nous produisons seulement 6% de l'énergie que l'on consomme : le champ des possibles est immense ! Essonne Energies nous permettra de mettre en place un modèle qui soit performant écologiquement et économiquement ! » **a déclaré François Durovray, président du Département.**